



**MAIRIE D'ORNEX**  
Département de l'Ain  
République Française

**D 2026 05 21 044**

## **DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX** **21 MAI 2026**

**Nombre de conseillers en exercice : 29**

**Date de convocation du conseil municipal : le 13 mai 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle communale René Lavergne, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

**Présents**

O. GUICHARD, C. BIOLAY, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, M-C. ROCH  
M. CHALENDAR, J. DAZIN, J. DIZERENS, M. FOURNIER, M. CONDÉ,  
H. LEPIVERT, Y. DUMAS, C. GALLEMAND, P. GUINOT, C. MARTINET,  
F. GRENIER, M. CICCÌÙ, N. SEPIERRE, A. BOUSSER, T. LUGINBUHL,  
H. GRANGE, R. TATOUD, S. PONSART, J. HERVO, A. DI PAOLO

**Absents excusés**

L. FEDRIGO, Y. QUARTERONI, R. OTZENBERGER

**Absents**

I. MOUIMEN

**Procurations**

L. FEDRIGO à O. GUICHARD, Y. QUARTERONI à M. CHALENDAR,  
R. OTZENBERGER à C. BIOLAY

**Assistaient**

I. GOUDET, directrice générale des services, J. BRUNET, assistante du Maire  
et de la direction

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

### **6. Ressources Humaines – Modification du tableau des effectifs**

#### **Service technique**

Vu la délibération D 2026 04 09 036 du 9 avril 2026 créant le poste de chargé de mission Environnement à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026,

Considérant que le contrat d'apprentissage de l'agent actuellement en poste en tant que chargé de mission environnement arrive à son terme le 12 juin 2026 et ne peut être légalement prolongé jusqu'au 31 août 2026,

Il convient donc de créer le poste permanent à compter du 13 juin 2026, au lieu du 1<sup>er</sup> septembre 2026, à temps complet, sur les grades d'adjoint technique, adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe et adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe.

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **CRÉE** un poste d'adjoint technique, à temps complet, à compter du 13 juin 2026
- **CRÉE** un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe, à temps complet, à compter du 13 juin 2026
- **CRÉE** un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe, à temps complet, à compter du 13 juin 2026
- **DIT** les crédits sont inscrits au budget 2026.

Fait à Ornex, le 22 mai 2026

La secrétaire de séance,

C. BIOLAY

Le Maire,

O. GUICHARD

Affiché et exécutoire le : 26 mai 2026

Monsieur le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.